



Rapport d'activités 2011 de l'organisme pour la sécurité et la qualité de la chaîne alimentaire (OSQCA)

En 2011 le fonctionnement de l'OSQCA était assuré par 3 membres à tâche complète dont 2 agents dépendent directement de la direction du ministère de la Santé et dont 1 fonctionnaire y est délégué par l'administration des services vétérinaires. L'OSQCA compte 1 membre à tâche partielle qui est détaché de l'administration des services techniques. Une révision des besoins en ressources humaines de l'OSQCA est nécessaire pour assurer ses tâches après le départ en 2009 et 2010 de 3 agents à tâche partielle pour d'autres missions.

En avril 2011, l'OSQCA a déménagé du bâtiment situé au 6, Boulevard Royal vers l'Ancien Hôtel de la Monnaie au 6, rue du Palais de la Justice, toujours à Luxembourg.

Le plan pluriannuel de contrôle de la chaîne alimentaire (MANCP) et son rapport annuel intégré exigés par le règlement (CE) n°882/2004, sont réalisés par l'OSQCA qui met à jour et élabore le modèle des années précédentes à l'aide des informations reçues des administrations compétentes pour les contrôles officiels. Le document principal du MANCP ainsi que plusieurs fiches sur les systèmes de contrôle en place ont été actualisés en 2011. Ce plan est accessible au public sur le site www.securite-alimentaire.lu. Le rapport annuel intégré des contrôles officiels 2010 regroupe tous les contrôles réalisés dans le cadre du règlement (CE) 882/2004 ; il a été finalisé et envoyé à la Commission européenne en décembre 2011.

L'OSQCA est le gestionnaire du système d'alerte rapide pour l'alimentation humaine et animale (RASFF) de la Commission européenne au Luxembourg. En 2011 un total de 3712 notifications ont été transmises dont 617 étaient des alertes et 1815 des rejets aux frontières. Aux notifications originales s'ajoutent 700 informations « pour attention », 550 informations « pour suivi » et 30 « simples » informations.

Les notifications de la Commission européenne concernant le marché du Luxembourg reçues par l'OSQCA ont été transférées après une première évaluation du risque aux administrations compétentes concernées qui s'adressent aux exploitants pour prendre les mesures nécessaires et en assurer le suivi. On compte 52 notifications de produits provenant du marché européen. Aucune notification concernant directement l'importation de produits au Luxembourg en 2011 n'a été issue. Le Luxembourg a reçu 2 informations « simples » ainsi que 5 informations « pour attention » par le RASFF. Les activités RASFF ont été accrues lors de la crise de l'EHEC en Europe pendant laquelle de maintes conférences téléphoniques et courriers électroniques avec la Commission et les Etats membres ont été assurés par l'OSQCA.

6, rue du Palais de Justice L-1841 Luxembourg

Tél: +352 2478-3542 Fax: +352 2487-3158 secretariat@osqca.etat.lu

www.securite-alimentaire.lu

Page 1 sur 3

Vice-versa les différentes administrations luxembourgeoises ont déclenché 25 notifications originales du Luxembourg vers le RASFF via l'OSQCA: 18 notifications originales, 5 informations « de suivi » et 2 informations « simples ».

On peut noter l'évolution suivante en ce qui concerne les notifications originales luxembourgeoises depuis 2005 :

Luxembourg 2005:7 2006:7 2007:10 2008:11 2009:16 2010:23 2011:25

Dans sa mission de point de contact national du Luxembourg en matière de sécurité alimentaire pour la Commission européenne et en tant que point focal pour l'EFSA (European food safety authority), l'OSQCA a répondu à une multitude de demandes d'information de la Commission et de l'EFSA après concertation avec les administrations nationales. Il est l'interlocuteur-coordinateur entre les instances internationales, les ministères, les administrations, les services ou les organisations scientifiques concernés.

Une autre mission de l'OSQCA est la coordination de la formation continue des agents chargés à procéder aux contrôles officiels. Ceci implique d'une part les formations à niveau national en collaboration avec l'INAP. Ainsi ont été organisées 4 formations spécifiques s'étendant entre 1 et 6 jours pour les agents de contrôle officiel. L'OSQCA a également collaboré à la mise en place de formations prévues par les administrations destinées aux exploitants du secteur alimentaire ; ces formations sont assurées par les agents des administrations chargés de la mise en œuvre des systèmes de contrôle respectifs. A niveau européen, où l'OSQCA fonctionne comme point de contact pour le programme « Better Training for Safer Food (BTSF) » qui est géré par la Commission européenne et l'Agence exécutive pour la Santé et les Consommateurs (EAHC), 36 agents du contrôle officiel luxembourgeois ont participé à 18 formations différentes.

L'Office alimentaire et vétérinaire (OAV) de la Commission européenne a réalisé trois missions d'audit (specific / thematic audits) sur les systèmes de contrôles officiels en place au Luxembourg. L'OSQCA a assuré les échanges d'informations entre les différents acteurs, accueilli les inspecteurs de l'OAV et assumé le rôle de premier interlocuteur lors des réunions.

La première évaluation de l'OAV en janvier portait sur les systèmes de contrôles officiels de la production de viande et de produits de volaille et les programmes de contrôles nationaux des salmonelles dans certaines populations de volailles. En juin l'OAV se concentrait sur les contrôles des résidus et des contaminants dans les animaux vivants et leurs produits ainsi que le contrôle de la distribution des médicaments vétérinaires et de l'identification des équidés. La dernière visite de l'OAV en décembre faisait fonction d'audit général de suivi (general follow up audit) visant à évaluer les systèmes de contrôle de la sécurité alimentaire au Luxembourg sur tous les résultats d'audit recueillis par l'OAV en 2010 et de 2011.

Les membres de l'OSQCA ont représenté le Luxembourg à diverses réunions auprès de la Commission européenne, de l'OAV et de l'EFSA lors de groupes de travail ayant trait à la sécurité de la chaîne alimentaire. Il a aussi représenté le Luxembourg dans des réunions BENELUX sur la communication de risques.

On peut noter notamment les réunions relatives à la révision du règlement CE 882/2004, au plan de contrôle national pluriannuel (MANCP), aux systèmes d'audits nationaux des administrations compétentes, au système d'alerte rapide RASFF et au programme « Better Training for Safer Food ».

L'OSQCA est représenté auprès de l'EFSA pour prendre part aux réunions des points focaux de l'EFSA et à celles traitant l'EFSA-IEP (information exchange

6, rue du Palais de Justice L-1841 Luxembourg

Tél: +352 2478-3542 Fax: +352 2487-3158 secretariat@osqca.etat.lu

www.securite-alimentaire.lu

Page 2 sur 3

platform). D'autres groupes de travail visités auprès de l'EFSA portent sur l'élaboration d'une base de données pan-européenne sur les habitudes de consommation de denrées alimentaires, sur la mise en place de la « crisis preparedness de l'EFSA », sur l'élaboration des « methods and principles on risk assessment activities » et sur la discussion sur les « chemical occurrence data ».

Au cours des années, des réunions nationales sont organisées par l'OSQCA dans le but de renforcer la collaboration entre les administrations impliquées dans le contrôle de la chaîne alimentaire. Ces groupes de travail sont composés de membres de l'OSQCA et de représentants des administrations concernées par le sujet traité. Ces sujets et leurs projets qui en découlent sont fixés sur demande ou par des échanges inter-administratifs dans des groupes de travail. 3 réunions de comité de pilotage entre les membres de l'OSQCA et des directeurs et / ou les chefs de service des administrations compétentes ont eu lieu pour discuter des priorités actuelles, des stratégies à adopter et des activités de contrôle. Une réunion du groupe de travail « foires et marchés » a été convoquée.

Au besoin l'OSQCA a compilé et donné des avis sur 4 questions touchant à la sécurité alimentaire aux ministères et administrations intéressés ainsi qu'au Parlement luxembourgeois.

Le quatrième colloque « La sécurité dans mon assiette » a été organisé en mai 2011 par l'OSQCA. Au cours de cette journée des actualités scientifiques dans le domaine de la sécurité alimentaire, des nouveautés dans l'organisation des contrôles officiels ainsi que le rôle de l'EFSA, sa présence et ses moyens dans les Etats membres ont été présentés. L'OSQCA a invité des représentants de la Commission européenne, de l'EFSA, des points focaux transfrontaliers et divers experts. Le colloque était bien visité de la part des administrations, des laboratoires, des exploitants et des centres de recherche publics impliqués dans la chaîne alimentaire. Il a permis de nombreux échanges entre les experts des différents secteurs actifs pour la sécurité alimentaire.

Tout au long de l'année l'OSQCA a également tenu à jour son portail internet www.securite-alimentaire.lu. L'OSQCA a traité ou redirigé vers les administrations compétentes toutes les réclamations, plaintes et demandes d'informations de citoyens en relation avec la sécurité alimentaire réceptionnées via un formulaire en ligne sur le site internet. Des fiches informatives pour le secteur ont également été publiées sur le site. Lors des différents incidents alimentaires le portail internet sert de plus en plus de plateforme importante où les administrations peuvent incérer leurs informations destinées au public.

6, rue du Palais de Justice L-1841 Luxembourg

Tél: +352 2478-3542 Fax: +352 2487-3158 secretariat@osqca.etat.lu

www.securite-alimentaire.lu

Page 3 sur 3